



GARANTIE
CONSTRUCTION RÉSIDENNELLE

DEMANDE DE SOUMISSIONS N° 3126

[REDACTED]

RÉFÉRENCE N° 8077-3126



4101, rue Molson, bureau 300
Montréal (Québec) H1Y 3L1

Courriel : Info@GarantieGCR.com
Téléphone : 514 657-2333
Sans frais : 1 855 657-2333
Télécopieur : 514 657-2335

GarantieGCR.com

IDENTIFICATION DU DOSSIER

Adresse du bâtiment	██
Numéro de la demande de soumission	3126
Numéro du dossier de prise en charge	2490
Numéro de la réclamation	8077
Chargé de projet	François Dussault
Coordonnées	fdussault@garantiegr.com 514 657-2333 , 208

TABLE DES MATIÈRES

Identification du dossier	2
Table des matières	2
Contexte	2
Exigences générales	3
Instructions	4
Devis technique	6
1. Chauffage de l'allée véhiculaire en sous-sol	6
2. Dépression de dalle de béton sous la porte de garage	10

CONTEXTE

Garantie Construction Résidentielle (ci-après « **GCR** ») est l'organisme à but non lucratif (OBNL) autorisé par la Régie du bâtiment du Québec (RBQ) pour administrer le plan de garantie de bâtiments résidentiels neufs pour l'ensemble du territoire québécois. Le plan de garantie permet à tout acquéreur d'un bâtiment résidentiel neuf couvert d'en bénéficier automatiquement selon les modalités sont établies dans le Règlement sur le plan de garantie des bâtiments résidentiels neufs (le « Règlement »).

Afin d'assurer la protection des acheteurs de manière pérenne, GCR favorise la qualité de la construction. L'organisme s'est doté d'un système de management de la qualité, accrédité ISO 9001 depuis 2018, et appuyé sur ses cinq valeurs : l'excellence, l'équité, la transparence, le respect et la responsabilité.

Le présent devis est établi à la suite d'une réclamation des bénéficiaires de l'immeuble ci-avant identifié, que l'administrateur a reconnu comme étant garanti. L'entrepreneur d'origine n'étant pas intervenu dans les délais requis, GCR doit prendre en charge les travaux correctifs. Le chargé de projet de GCR coordonne les travaux avec le ou les fournisseurs qui seront sélectionnés à l'issue de l'appel d'offres, et les bénéficiaires de la garantie.

EXIGENCES GÉNÉRALES

Toute soumission sera basée sur un mode forfaitaire ; elle devra énumérer de manière distincte le coût avant taxes, le montant de la TPS et de la TVQ ainsi que le montant total pour la réalisation des travaux

La soumission sera ventilée pour chaque point du présent devis. L'entrepreneur devra notamment y indiquer le coût associé à chacun des points ainsi que la nature des travaux qui seront effectués.

Sauf indications contraires, l'entrepreneur doit fournir tous les matériaux, l'entreposage, la main-d'œuvre, l'outillage, l'équipement, le transport et les installations temporaires qui sont nécessaires à l'exécution complète des travaux.

L'entrepreneur est tenu de respecter les normes, lois et règlements fédérales, provinciales et municipales en vigueur.

Les produits, les matériaux, les appareils, les équipements et les pièces utilisés pour l'exécution des travaux doivent être neufs, en parfait état et de la meilleure qualité pour les fins auxquelles ils sont destinés.

La mise en œuvre doit être de la meilleure qualité possible, et les travaux doivent être exécutés par des ouvriers de métier, qualifiés dans leurs disciplines respectives, conformément aux lois et règlements en vigueur.

Tous les points doivent être coordonnés entre eux. Le montant alloué pour des travaux communs à plusieurs points doit être partagé au prorata, le cas échéant.

L'Entrepreneur sera responsable et assumera les frais de toute démarche administrative nécessaire à l'ouverture du chantier incluant tout permis, déclarations et autres formalités nécessaires selon l'envergure des travaux.

L'Entrepreneur devra se comporter de manière à minimiser les dérangements pour les occupants de l'immeuble au cours de l'exécution des travaux et s'engage à la remise en état des lieux, à ses frais, à la fin des travaux.

Le sommaire des travaux énuméré au présent document n'est pas limitatif, ni à l'étape de la demande de soumission ni au moment de l'exécution des travaux. D'autres solutions acceptables pourraient être exécutées pour atteindre la performance ou les résultats souhaités, lesquelles devront être discutées préalablement avec le chargé de projet aux travaux de la GCR.

INSTRUCTIONS

1 EXIGENCES GÉNÉRALES

1.1 SOMMAIRE DES TRAVAUX

Effectuer les travaux nécessaires pour corriger les désordres de chacun des points décrits au présent document.

Point 1 et 3 de la décision de l'arbitre du 09/02/2024 – dossier de l'arbitre 308944-14 [8077]

Suivre les indications du présent document pour l'application de la solution de correction permettant tous les travaux de remise en état des lieux.

Aménager conformément aux indications des documents contractuels.

Les travaux incluent tout ce qui est indiqué aux documents contractuels.

1.2 CALENDRIER DES TRAVAUX

Soumettre un calendrier des travaux au plus tard deux semaines avant le début des travaux et qui sera maintenu à jour.

Le calendrier doit préciser les dates de début et de fin prévues des activités suivantes :

- Mobilisation (début des travaux)
- Pour toutes les unités de condo dont les travaux correctifs sont à effectuer, avisez le représentant chez GCR qui est attitré à ce dossier, au moins 24 h d'avance avant la fermeture des plafonds et des murs en gypse, afin que ce dernier puisse vérifier les travaux à l'enveloppe du bâtiment.
- Démobilisation (fin des travaux)
- Nettoyage final
- Inspection de fin de travaux par GCR (vérification des déficiences/acceptation de travaux)

1.3 AMÉNAGEMENT DU CHANTIER

Ne pas charger ou permettre de charger une partie de l'ouvrage avec un poids ou une force qui pourrait en menacer l'intégrité.

Prévoir un conteneur pour la disposition des rebuts de démolition.

Le conteneur devra être localisé dans la rue devant la maison.

Prévoir la protection des surfaces revêtues (pavage, pavé, autre) si de la machinerie doit y circuler.

Tous éléments altérés ou endommagés sur la propriété devront être remis en état aux frais de l'entrepreneur (aménagements paysagers, entrée d'auto, gazon, arbres, etc.).

1.4 MATÉRIAUX ET ÉQUIPEMENT

Installer ou mettre en place les matériaux et les produits en suivant les instructions du fabricant.

1.5 NETTOYAGE

Maintenir le chantier propre et exempt de débris.

Évacuer rapidement les débris et les surplus, hors du site à un endroit sécurisé contre le vol.

Nettoyer le chantier avant la livraison au maître de l'ouvrage.

1.6 RÉUNIONS DE CHANTIER

GCR convoquera une réunion de démarrage avant la mobilisation ainsi que d'autres réunions au besoin.

1.7 CODES ET RÈGLEMENTS

Exécuter les travaux conformément aux exigences d'installation du fabricant de chaque thermopompe.

Chaque sous-traitant doit faire toutes les demandes pour obtenir les permis et payer les droits nécessaires à l'exécution de son ouvrage.

1.8 PROTECTION TEMPORAIRE

Fournir et installer les ouvrages de protection temporaires requis afin de maintenir un accès sécuritaire à l'habitation en tout temps.

Fournir et installer les ouvrages de protection temporaires requis pour protéger tous les éléments qui pourraient être endommagés lors de l'exécution des travaux décrits au présent document.

1.9 INSTALLATIONS SANITAIRES

N/A

DEVIS TECHNIQUE

1. CHAUFFAGE DE L'ALLÉE VÉHICULAIRE EN SOUS-SOL

Point de réclamation n° 1

1 CHAUFFAGE DE L'ALLÉE VÉHICULAIRE EN SOUS-SOL

1.1 PORTÉE DES TRAVAUX

Déplacement de toutes les thermopompes de l'allée véhiculaire en sous-sol vers les terrasses de la cour arrière.

1.2 CONDITIONS EXISTANTES

- Retirer pour réinstaller la thermopompe, le support métallique mural, le conduit réfrigérant, la boîte de jonction électrique et le câble électrique, qui sont tous rattachés à la thermopompe. Chaque thermopompe doit être identifiée à l'unité de condo respective.
 - Toutes les autres interventions nécessaires pour permettre les travaux correctifs.
- Démolir, retirer ou enlever, démonter, déplacer tout ce qui est nécessaire pour permettre les travaux correctifs.

1.3 CORRECTIFS (SOMMAIRE NON EXHAUSTIF MAIS SANS SE LIMITER À CETTE LISTE CI-DESSOUS)

Pour chaque thermopompe :

1.3.1 Démantèlement partiel de la finition en gypse et isolation du plafond de la salle mécanique et du mur extérieur arrière derrière la laveuse/sécheuse de la salle de lavage, afin de passer le conduit réfrigérant et le câble électrique sur le nouveau parcours. Le vide technique vertical où passent déjà des conduites de plomberie de la laveuse;

1.3.2 Fournir et installer un nouveau support à déposer sur la terrasse au sol, installer la thermopompe sur ce dernier avec ancrage mécanique et y raccorder le conduit réfrigérant, la boîte de jonction au mur et le câble électrique. Important de porter une attention particulière à la membrane de la toiture des toits-terrasses (au-dessus de l'allée véhiculaire);

1.3.3 Faire un test de fonctionnalité de la thermopompe pour 30 minutes au minimum avant de continuer les travaux à l'intérieur de l'unité et documenter par écrit, ce test de fonctionnalité;

1.3.4 Réparer les anciennes ouvertures faites par l'ancien passage du conduit réfrigérant et du câble électrique à l'intérieur du garage et pour réparer la fondation, utiliser un produit ayant une finition abrasive imitant le béton.

1.3.5. Effectuer les travaux d'isolation et d'étanchéité du mur extérieur de la salle de lavage et du plafond de la salle mécanique ainsi que les travaux de finition en gypse, telles que le plâtrage et pour les travaux de peinture, appliquer sur les réparations de plâtre, une (1) couche primer sealer + deux (2) couches de peinture et pour le reste de la même cloison et du même plafond non réparées, (une)1 couche de finition de peinture.

- FOURNIR EN PRIX SÉPARÉ :

Fourniture et installation d'un nouveau conduit de réfrigérant pour la relocalisation des thermopompes à l'extérieur.

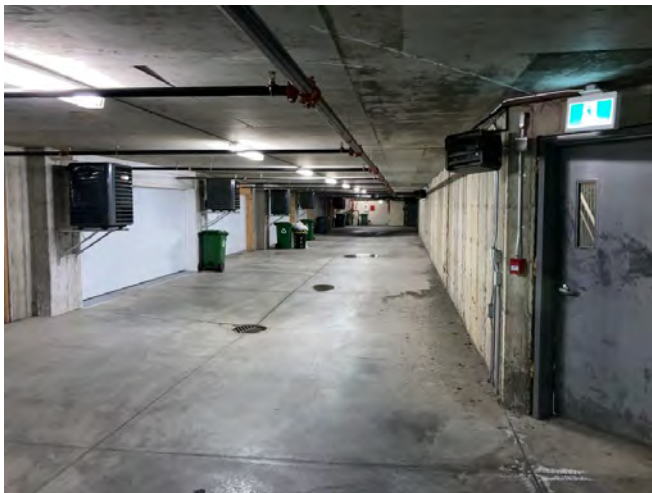
1.4 FINITION

Remise en état des lieux, finition à la suite des travaux correctifs.

1.5 SERVICES

Voir la section précédente 1.2

Voir les points précédents 1.3.2. + 1.3.3. + 1.3.4.



Allée véhiculaire commune sous les terrasses arrière



Thermopompe type



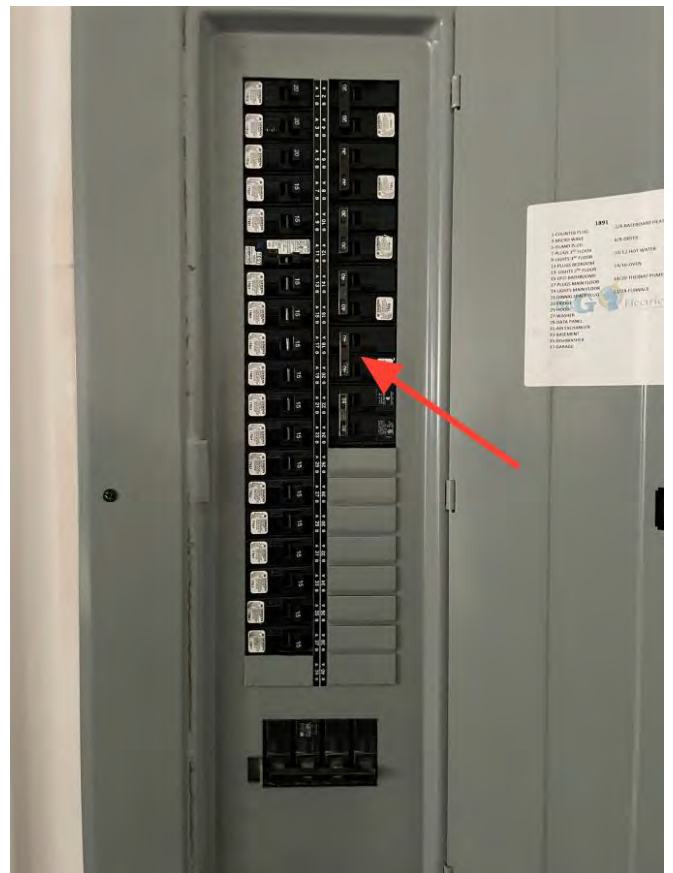
Boîte de jonction type



Conduit réfrigérant et câble électrique au plafond d'un garage



Câble électrique et conduit réfrigérant de la thermopompe présents dans une salle mécanique



Circuit électrique de la thermopompe



Mur extérieur de la salle de lavage où va passer le conduit réfrigérant et le câblage électrique de la thermopompe



Terrasse arrière où sera repositionné chaque thermopompe de chaque unité de condo

2. DÉPRESSION DE DALLE DE BÉTON SOUS LA PORTE DE GARAGE

Point de réclamation n° 3

3 DÉPRESSION DE LA DALLE DE BÉTON SOUS LA PORTE DE GARAGE

3.1 PORTÉE DES TRAVAUX

Comblent le vide de la dalle de béton dans le but que la porte de garage commune soit bien déposée sur le plancher de béton, lorsqu'elle est fermée.

3.2 CONDITIONS EXISTANTES

Toutes les interventions nécessaires pour permettre les travaux correctifs.

Démolir, retirer ou enlever, démonter, déplacer tout ce qui est nécessaire pour permettre les travaux correctifs.

3.3 CORRECTIFS (SOMMAIRE NON EXHAUSTIF MAIS SANS SE LIMITER À CETTE LISTE CI-DESSOUS)

3.3.1 Faire 2 (deux) traits de scie sur le plancher de béton et casser/enlever du béton et s'assurer que la zone à réparer présente une profondeur de plus de 25 mm (1 po) de profondeur, selon les instructions de la fiche technique de Sika (Sikacrete 8SCC);

3.3.2 Avec Sika (Sikacrete 8SCC), réparer et remettre à niveau le plancher de béton sous la porte de garage avec un produit de réparation pour béton de type auto nivelant avec une propriété à forte compression et résistant aux effets du gel et dégel et au sel déglaçant. Voir la fiche technique aux pages 12 et 13.

3.4 FINITION

La réparation doit être d'une couleur et d'une texture finale harmonisée avec le reste du plancher de béton original.

Appliquer un joint de mastic extensible compatible avec le béton sur des joints entre la réparation et le plancher de béton original. Sika (Sikaflex 2c SL) est un produit qui devrait être utilisé ou utiliser autre produit équivalent. Voir la fiche technique aux pages 14 à 16.

Remise en état des lieux, finition à la suite des travaux correctifs.

3.5 SERVICES

N/A



Porte de garage levante commune - allée véhiculaire



Creux sur la dalle





FICHE TECHNIQUE DU PRODUIT
Édition 12.2021/v1
DCC Master Format™ 03 31 26
BÉTON AUTOPLAÇANT

Sikacrete®-08 SCC

BÉTON AUTOPLAÇANT (BAP) BASÉ SUR LA TECHNOLOGIE Sika® ViscoCrete®

Description	Sikacrete®-08 SCC est un béton autoplaçant, prêt à l'emploi très fluide, à base de ciment pouvant être utilisé pour des épaisseurs de béton allant de 25 à 450 mm (1 à 18 po).
Domaines d'application	<ul style="list-style-type: none"> • Réparations de pleine profondeur ou partielles • Sur le béton au-dessus, en dessous ou au niveau du sol • Sur des surfaces horizontales, verticales ou en sous-face • Réparation structurale d'aires de stationnement, d'installations industrielles, passerelles, ponts, tunnels, barrages et balcons • Remplissage des vides et des cavités
Avantages	<ul style="list-style-type: none"> • Système facile à utiliser requérant peu de main-d'œuvre • Peut être pompé ou coulé • Forte résistance de liaisonnement • Compatible avec le coefficient d'expansion thermique du béton • Résistance accrue aux sels de déglacage • Bonne résistance au gel-dégel • Facile d'application sur un substrat propre et sain • Ne constitue pas un pare-vapeur • Formulé à partir de granulats inertes et non-réactifs pour éliminer toute possibilité de réaction alcali-granulat (RAG) • Fini esthétique, de haute qualité • Comprend un inhibiteur de corrosion reposant sur une technologie éprouvée • Peut être utilisé comme produit de bétonnage sous l'eau (voir la section Application) • Homologué par le Ministère des Transports du Québec (MTQ) • Produit reconnu par le Ministère des Transports de la Colombie-Britannique • Conforme à la spécification du Ministère des transports de l'Alberta (AT B391) pour les matériaux de rapiéçage

Données techniques

Conditionnement	Sac de 25 kg (55 lb)
Couleur	Gris béton
Consommation	Environ 11 l (0,46 gal) de béton frais par sac.
Conservation	1 an dans son sac d'origine, non-ouvert. Entreposer au sec entre 0 et 35 °C (32 et 95 °F), en s'assurant que le produit ne soit pas exposé à la pluie, à la condensation ou à une forte humidité. Conserver le produit entre 16 et 24 °C (65 et 75 °F) avant d'utiliser.
Rapport de mélange	Mélanger avec de l'eau potable propre dans une proportion maximale entre 2,5 et 2,7 l (0,66 et 0,7 gal US) par sac. Diluer avec 2,5 l (0,66 gal US) et mélanger jusqu'à consistance maigre avec le rest de l'eau.

Propriétés à 23 °C (73 °F) et 50 % H.R.

Rapport de standard d'eau	Entre 2,5 et 2,7 l/sac de 25 kg (0,71 gal US/55 lb)
Temps de mélange	2 à 3 min
Temps d'application	25 à 30 minutes
Étalement ASTM C1611	600 - 700 mm (24 - 28 po)
Teneur en air ASTM C457	2 ± %

Résistance à la compression ASTM C39, MPa (lb/in²)

24 heures	51 (1595)
3 jours	58 (1656)
28 jours	56 (1597)

*Résistance à la compression ASTM C88, MPa (lb/in²) (essais avec Sika Cem® Accelerator)

Température	Dosage	24 heures	2 jours	3 jours	28 jours
-5 °C (23 °F)	1 bouteille (150 ml)	2 (290)	3 (425)	7 (1015)	35 (5076)
-5 °C (23 °F)	2 bouteilles (300 ml)	8 (580)	8 (1160)	10 (1450)	40 (5600)
0 °C (32 °F)	1 bouteille (150 ml)	4 (580)	6 (870)	5 (1305)	40 (5600)
0 °C (32 °F)	2 bouteilles (300 ml)	7 (1075)	10 (1450)	13 (1885)	44 (6180)
10 °C (50 °F)	1 bouteille (150 ml)	10 (1450)	13 (1885)	20 (2900)	44 (6180)
10 °C (50 °F)	2 bouteilles (300 ml)	14 (2030)	15 (2175)	22 (3120)	45 (6300)
23 °C (73 °F)	1 bouteille (150 ml)	16 (2320)	23 (3335)		
23 °C (73 °F)	2 bouteilles (300 ml)	18 (2610)	25 (3625)		

* Tous les essais, incluant le mélange et les essais en poids sont été réalisés à l'aide d'équipement de laboratoire standardisé. Les échantillons d'essai ont été préparés, coulés et testés conformément aux protocoles de test 314 et 315.

La composition et les propriétés de Sikacrete®-08 SCC (2,5 l (0,66 gal US) de produit coulé par sac de 25 kg (55 lb) de Sikacrete®-08 SCC.)



FICHE TECHNIQUE DU PRODUIT

Édition 05.2018/v1

DCC Master Format™ 07 92 13

MASTICS D'ÉTANCHÉITÉ ÉLASTOMÉRIQUES À JOINTS

Sikaflex®-2c SL

MASTIC ÉLASTOMÈRE BICOMPOSANT, AUTONIVELANT À BASE DE POLYURÉTHANE

Description	Sikaflex®-2c SL est un mastic polyuréthane élastomère, bicomposant, de qualité supérieure, à mûrissement chimique et à consistance autonivelante.
Domaines d'application	<ul style="list-style-type: none"> • Destiné à être utilisé dans tous les joints actifs ayant une profondeur minimale de 6 mm (1/4 po). • Idéal pour les applications horizontales. • Peut être utilisé à des températures aussi basses que 4 °C (39 °F). • Adhère à la plupart des substrats en usage dans la construction. • Joints en milieux immergés tels que les canaux et les réservoirs. • Idéal pour les joints soumis au passage de véhicules.
Avantages	<ul style="list-style-type: none"> • Capable d'un mouvement de joint de ± 50 %. • Véritables propriétés autonivelantes. • Mûrissement chimique permettant une utilisation dans des joints excédant 13 mm (1/2 po) de profondeur. • Grande élasticité avec une consistance durable, résistante et flexible. • Résistance exceptionnelle aux coupures et aux déchirures. • Adhérence exceptionnelle sans apprêt à la plupart des substrats. • Disponible dans 40 couleurs architecturales. • Uniformité de la couleur assurée par le système Color-pak. • Offert en Calcaire-gris (Color-pak non-requis). • Consistance autonivelante, facile à appliquer dans les joints horizontaux. • Facile à malaxer. • Peut être peint avec les peintures à base d'eau, d'huile et de caoutchouc. • Résiste au carburant d'avion. • Homologué par USDA. • L'accélérateur Sikaflex®-2c Booster disponible pour favoriser le mûrissement par temps froid. • Conforme à la norme ASTM C920, Type M, Grade P, Classe 25, utilise T, NT, M, G, A, D, I. • Conforme à la norme fédérale TT-S-00227E, Type I, Classe A. • Conforme à la norme fédérale TT-S-001543A. • Conforme à la norme fédérale TT-S-00230C. • Conforme à la norme CAN/ONGC 19.24-M90. • Répond aux exigences de l'Agence canadienne d'inspection des aliments. • Homologué par le Ministère des Transports du Québec.

Données techniques

Conditionnement	Unités de 3,7 et 3,7 L (1,5 et 0,5 gal US). Color-pak et Sikaflex®-2c booster vendus séparément.						
Couleur	Disponible dans une vaste palette de couleurs architecturales. Couleurs spéciales offertes sur demande.						
Consommation	Mètre linéaire de produit par litre						
Largeur							Profondeur
mm (po)	6 (3/4)	13 (1/2)	19 (3/4)	25 (1)	32 (1 1/4)	38 (1 1/2)	
6 (3/4)	24,8						
13 (1/2)	12,4	6,2					
19 (3/4)	8,3	5,1	2,6				
25 (1)	6,2	3,1	1,1	1,0			
32 (1 1/4)	5,0	2,5	1,7	1,2	1,0		
38 (1 1/2)	4,1	2,1	1,4	1,0	0,8	0,7	
Conservation	1 an dans son conditionnement d'origine, non-ouvert. Entreposer au sec à des températures se situant entre 4 et 35 °C (39 et 95 °F). Conditionner le produit entre 18 et 24 °C (65 et 75 °F) avant de l'utiliser.						
Propriétés à 23 °C (73 °F) et 50 % H.R.							
Température d'application	Température ambiante et température de substrat: 4-32 °C (39 à 100 °F). Doivent être égales lorsque le joint est à mi-chemin de son processus de mûrissement.						
Température de service	-40 à 77 °C (-40 à 170 °F)						
Taux de mûrissement ASTM C028	Sec au toucher		6-8 heures				
	Final		2 jours				

Temps d'emploi	4 h (39 F)	23 h (73 F)	29 h (85 F)
Unité de 5,7 L (1,5 gal US)			
Sikaflex®-2c SL	8 à 10 h	2 h	1 h 30 min
Avec 1 unité de Sikaflex®-2c Booster	5 h 30 min	1 h 30 min	1 h
pour temps froids.			
Avec 2 unités de Sikaflex®-2c Booster	5 h 30 min	1 h 30 min	1 h
pour temps froids.			
Résistance aux déchirures: ASTM D624	17,5 N/mm (100 lb/in)		
Dureté Shore A ASTM D2240	40 ± 5		
Propriétés à la traction ASTM D412			
Tension à la rupture à la rupture	1,2 MPa (175 lb/po ²)		
Allongement à la rupture	650 %		
Module 300 %	0,69 MPa (100 lb/po ²)		
Adhérence au décollement (norme fédérale TT-5-002278)			
Substrat	Résistance au décollement	Perte d'adhérence (%)	
Béton	5,3 N/mm (30 lb/po ²)	0	
Résistance aux intempéries	Excellente		
Résistance aux produits chimiques	bonne résistance à l'eau, aux acides dilués, aux alcalis dilués et aux eaux usées résiduaires. Compatible avec le Sika-Tech-2c pour applications spécifiques.		

Les propriétés des produits peuvent varier en fonction des ingrédients, des applications, des conditions de stockage et de transport. Consultez la Fiche technique de Sikaflex®-2c Booster pour plus de renseignements.

MODE D'EMPLOI

Préparation de la surface

Toutes les surfaces des joints doivent être propres, saines, sèches et sans givre. Les parois des joints doivent être exempts d'huiles, d'asphalte, de bitume, de graisse, de peinture, d'enduits, de scellants, de résidus d'agents de mûrissement ainsi que de toute autre matière étrangère pouvant nuire à l'adhérence. Idéalement, la préparation devrait être effectuée mécaniquement. Une ruban pare-d'adhérence ou un fond de joint circulaire doit être placé à la base du joint pour prévenir le liaisonnement.

Application de l'apprêt

Aucun apprêt n'est habituellement nécessaire. La plupart des substrats requièrent une couche d'apprêt seulement si le produit de scellement est en immersion après le mûrissement. Toutefois, en cas de doute, il y a lieu d'effectuer des tests pour déterminer si un apprêt est nécessaire. Consulter la Fiche technique des Sikaflex® Primers ou communiquer avec Sika Canada pour plus de renseignements.

Malaxage

Vider tout le contenu du composant B dans le seau contenant le composant A. Ajouter ensuite dans le seau le Color-pak en entier et mélanger à basse vitesse (400 - 600 tr/min) avec une perceuse électrique munie d'une pale de malaxage appropriée. Malaxer trois (3) à cinq (5) minutes pour obtenir une couleur et une consistance uniformes. Racler les parois du contenant à intervalles réguliers. Garder la pale immergée dans le produit afin d'éviter d'introduire de l'air durant le malaxage.

Remarque : Si le malaxage est effectué par temps froid < 10 °C (50 °F), ne pas forcer la pale jusqu'au fond du seau. Après l'ajout du composant B et du Color-pak au composant A, ne mélanger que la moitié ou les trois-quarts du seau pendant une (1) minute. Après avoir raclé les parois du seau, mélanger à nouveau pendant une (1) minute additionnelle. La pale devrait atteindre le fond du seau pendant la deuxième minute de malaxage. Racler les parois à nouveau, puis continuer à mélanger pendant deux (2) à trois (3) minutes, jusqu'à l'obtention d'un mélange bien homogène. Au moment d'utiliser un accélérateur, ajouter tout le contenu du Sikaflex®-2c Booster au composant A avant de malaxer.

Remarque : Au moment de malaxer une unité de 11,4 L (3 gal US), il faut utiliser deux contenants du composant B et deux unités du Color-pak. Se servir de Color-pak avec une base à teinter. Pour la base Limestone Grey, il suffit de mélanger à basse vitesse avec une perceuse électrique munie d'une pale de malaxage appropriée (pas de Color-pak requis).

Application

Une température d'application se situant entre 4 et 38 °C (39 et 100 °F) est recommandée. Il est nécessaire de préconditionner les unités à 21 °C (70 °F) environ, lorsque le travail est effectué à des températures extrêmes. Sortir et amener les unités préconditionnées sur le lieu de pose juste au moment de l'application. N'appliquer le produit que sur des substrats solides, propres, secs et sans givre. On devrait appliquer Sikaflex®-2c SL dans le joint lorsque ce dernier est à mi-chemin de sa dilatation/contraction prévue.

Pour appliquer, verser ou appliquer Sikaflex®-2c SL au pistolet dans une seule direction, puis laisser le produit s'étendre et se niveler comme il est requis. Pour extruder le produit, le mettre directement dans un pistolet ou utiliser le système de prélèvement par plaque-poussoir. Placer la buse du pistolet au fond du joint, puis remplir entièrement ce dernier. Tenir l'extrémité de la buse immergée dans le produit en maintenant un débit régulier afin d'éviter de retenir de l'air. Appliquer en évitant le chevauchement du produit pour ne pas emprisonner l'air. Façonner tel que requis. Le dimensionnement approprié des joints de mouvement doit être de 2:1 (largeur:profondeur), l'épaisseur recommandée de mastic est de 6 mm (1/4 po) minimum et de 13 mm (1/2 po) maximum. Pour les joints sans mouvement, le rapport largeur/profondeur peut varier. Par temps froid, ajouter Sikaflex®-2c Booster pour accélérer le mûrissement de Sikaflex®-2c SL.

Nettoyage

On peut éliminer le produit non-mûri des équipements et outils avec le Sika® Urethane Thinner and Cleaner. Le produit mûri ne peut être enlevé que manuellement ou mécaniquement. Le produit non-mûri peut être nettoyé des mains et les surfaces délicates avec les serviettes Sika® Hand Cleaner.

